

Colloque annuel de l'IFR « Interactions »

3^{ème} édition - 2020 (jeudi 09 avril 2020, amphitheâtre 202 Faculté de droit et science politique, Campus Trotabas)

Thème « L'émotion en interactions »

Responsables scientifiques : Pr. Jean-Sylvestre Bergé et Pr. Yves Strickler

2^{ème} Appel à communications

Colloque : « *émotion et sciences : interactions* »

09 avril 2020

Selon *Le Petit Robert*, l'émotion recouvrirait différents sens courants : 1° Mouvement, agitation d'un corps collectif pouvant dégénérer en trouble, 2° Etat de conscience complexe, généralement brusque et momentané, accompagné de troubles psychologiques, 3° Par extension, sensation considérée d'un point de vue affectif.

L'Institut fédératif de recherche « Interactions » réunit des équipes de juristes, mais également d'historiens et de politistes. Il vise, comme son intitulé l'indique, à faire tomber les cloisons entre ces disciplines, et au-delà. C'est pourquoi, si l'émotion n'est pas donnée comme une institution juridique (notion, concept) identifiée comme telle, elle est nécessairement présente comme objet d'études dans de nombreux champs disciplinaires.

La volonté de l'IFR est de réunir en une manifestation scientifique toutes celles et tous ceux qui, constituant la communauté universitaire et de recherche niçoise, ont des choses à dire sur l'émotion dans leur champ de compétence.

Ainsi et pour en revenir à l'exemple du droit, ce dernier appréhende une multitude de situations émotionnelles, individuelles ou collectives. Comment se saisit-il de ces situations ? Quels sont les critères et les mécanismes qui vont lui permettre de lui concéder ou non une place au sein de ses constructions ? L'émotion enfin est-elle source de modification de l'équilibre des procès et quels sont alors les mécanismes pour la neutraliser ? Ces quelques interrogations ne cernent pas l'ensemble des thématiques que peut générer l'intitulé « **L'émotion et les sciences ; interactions** », d'autant que la terminaison de la phrase appartient à celles et ceux, parmi vous, qui répondront positivement à l'appel à contribution que constitue le présent document.

En effet, des interrogations comparables doivent se trouver, sous d'autres formes sans doute aussi, dans toutes les disciplines. L'objectif est que notre IFR puisse, par cette manifestation, mettre les diverses sciences en « interactions » à l'occasion de la 3^{ème} édition de son colloque annuel organisé autour du thème de l'émotion. La **date prévue** est celle du **jeudi 09 avril 2020**.

Donner ainsi un thème et un lieu à une rencontre la plus ouverte possible des disciplines, de nature à créer des liens et générer des envies de croiser à nouveau ultérieurement les champs de nos connaissances tout en valorisant les compétences reconnues présentes dans notre établissement, voilà une source d'émotion que nous aimerions avoir su faire naître chez vous lors de la lecture de ce texte.

Vos propositions d'intervention (accord pour une communication et intitulé envisagé) peuvent être adressées, avant le 16 janvier 2020, à :

Benedicte.THERACHE@univ-cotedazur.fr qui relaiera aux deux présidents de l'IFR (Jean-Sylvestre Bergé et Yves Strickler).

Il est d'ores-et-déjà annoncé que les interventions orales seront limitées à une dizaine de minutes pour aller à l'essentiel et de manière à autoriser un temps d'échange suffisant avec le public et les participants. Les contributions écrites pourront être plus conséquentes en volume.